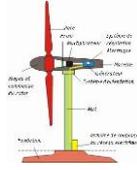


# Fiche outil 3b



## Trame d'un accord local (exemple)

**L'Etat représenté par la DIRECCTE et la DREAL, le Conseil Régional,  
les collectivités .... , les opérateurs de l'emploi ....  
les organismes de développement économique ...  
et les entreprises signataires conviennent du présent ACCORD LOCAL**  
relatif au lancement d'une démarche territoriale de soutien aux transitions  
professionnelles vers les filières et les métiers impactés par la transition écologique ...

### OBJECTIFS GENERAUX (exemples)

- Valoriser les filières et les métiers en lien avec la transition écologique ...
- Impliquer à l'échelle du bassin d'emploi concerné le plus grand nombre d'entreprises et d'acteurs socio-économiques.
- Articuler étroitement les organismes chargés d'accompagner les évolutions techniques des entreprises et les acteurs de l'emploi et de la formation ...
- Analyser les besoins de compétences nouvelles permettant de répondre aux évolutions des entreprises concernées par la transition écologique ...
- Identifier, mobiliser et adapter l'offre de formation ...
- Faciliter l'organisation des transitions vers les emplois en lien avec la transition écologique ...
- Concourir sur le bassin d'emploi à développer les coopérations interentreprises pour échanger les pratiques et prendre en compte toutes les dimensions de la transition écologique ...

### OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Instaurer des collaborations plus étroites entre les dispositifs d'information, d'accueil, d'orientation, de bilan de compétences, d'appui au développement technologique (Pôles de compétitivité, ...) ...
- Participer à la mise au point d'outils éducatifs, de méthodes et d'approches pédagogiques qui permettent, à partir d'une mise en situation de travail, d'acquérir des compétences d'ordre général, comportementales et techniques ainsi que des capacités d'adaptation et de mobilité.
- Contribuer à définir les domaines de coopération entre les entreprises, en qualité d'acteurs de formation et les organismes de formation ainsi que les différents intervenants locaux en matière d'emploi.
- Développer les coopérations interentreprises pour faciliter les parcours croisés alternant situation de formation et situation de travail, et investir au plan local dans l'évolution des pratiques qui régissent l'accès à l'activité professionnelle des demandeurs d'emploi et la promotion des premiers niveaux de qualification.

### PILOTAGE

- Un Comité de pilotage est institué pour témoigner de la co-responsabilité assumée par les entreprises et les pouvoirs publics. Il veille à l'application de l'Accord local. Il recherche les solutions devant être apportées et mobilise les concours externes nécessaires.
- Il est présidé, selon accord, par l'un des signataires institutionnels. Animé par le chef de projet local, il est composé de .....
- Le Comité de pilotage associe à la mise en œuvre de l'Accord tout organisme en raison de ses compétences ou de sa représentativité.
- Le Comité de pilotage crée des groupes de travail ad hoc relatifs aux sujets suivants .....
- Afin de s'assurer que les conditions nécessaires à la mise en œuvre de ce type d'approche sont effectivement réunies et permettent la signature d'un Accord local, les initiateurs de la démarche et le Comité de pilotage associent à leurs travaux en tant que de besoin d'autres échelons régionaux et nationaux des pouvoirs publics. En effet, les signataires du présent Accord local doivent pouvoir compter sur l'approfondissement des préoccupations qu'ils partagent avec d'autres opérations ainsi que sur le réinvestissement des avancées enregistrées dans d'autres cadres.

**SIGNATURES**